



ASSEMBLEE IUFE

Bruno Strasser, Président

Bruno.strasser@unige.ch

Assemblée de l'IUFE
Jeudi 17 juin 2021 de 17h à 19h
Visioconférence
PV adopté

Corps enseignant (Professeurs, Chargés de cours et d'enseignement, Maîtres d'enseignement et de la recherche)

Bruno Strasser, SCIENCES, président de l'assemblée de l'IUFE

Jean-Luc Dorier, FEP- FPSE

Anne Sgard, SES/IUFE

Christophe Laenzlinger, LETTRES/IUFE

Anne Monnier, Corps Enseignants IUFE (excusée)

Glais Sales Cordeiro, FPSE/IUFE (Représentante du Corps intermédiaire)

Roland Emery, MESP/FPSE/ IUFE – (en remplacement de Greta Pelgrims)

Associations professionnelles

- Michaël Savoy,

Représentant de la Fédération des Associations des Maîtres du Cycle d'Orientation (FAMCO)

- Romain Iantorno

Représentante de la Société pédagogique genevoise (SPG)

- Waël Almoman (excusé)

Représentant de l'Union du corps enseignant secondaire genevois (UCESG)

Association des étudiants

Thiébaud Jotterand, représentant des étudiant-e-s en enseignement secondaire, AEFES,

Maud Hagelberg, représentante des étudiant-e-s en enseignement secondaire, AEFES,

Margaux Gloor, représentante des étudiant-e-s en enseignement primaire, ADEFEP,

Représentante du Personnel administratif et technique (PAT)

Laurence Hofmann, IUFE

Membres invités de manière permanente

Isabelle Mili, directrice IUFE

Sophie Canellini, directrice-adjointe IUFE (excusée)

Mara Cianciulli, adjointe administrative IUFE

Maria Canal, conseillère aux études Forensec, IUFE

Aline Meyer, conseillère aux études FEP-MESP, FPSE/IUFE - Excusée

Simon Toulou, Responsable des stages et des FT FORENSEC – Excusé

Membre Invité

Benoît Lenzen, Professeur, responsable de l'équipe de Didactique et épistémologie de l'éducation physique à Genève (DEEP.Ge)

Coordinateur de la formation continue diplômante à l'IUFE

Prise du PV : Laurence Hofmann



Ordre du jour

1. Adoption de l'OJ (1 annexe)
2. Adoption du procès-verbal du 25 mars 2021 (1 annexe)
3. Information du président de séance
3. Information de la direction de l'institut
4. Forensec
 - mise à jour du règlement d'études forensec 2021 (1 annexe)
 - composition des membres du Comité de programme
5. Formation continue
 - RE Piracef (1 annexe)
 - RE du nouveau CAS « enseigner en situation complexe au secondaire » vote par circulation

Bruno Strasser ouvre la séance et passe à l'ordre du jour.

1. Approbation de l'OJ

L'ordre du jour est approuvé. Pas de point sollicité en divers.

2. Adoption du projet de PV du 5 novembre 2020

Le projet de PV est adopté.

3. Information de la Direction

Retour sur la mobilisation des étudiant.e.s qui se plaignent de la précarité de leur situation durant la formation à l'enseignement secondaire (Forensec) à l'IUFE. La CUAE, association faîtière des étudiant.e.s de l'Université de Genève, porte-parole auprès des autorités universitaires et politiques, a été entendue par la Conseillère d'Etat. Dans ce contexte très particulier, a Conseillère d'Etat demande que l'IUFE privilégie, pour la Forensec, les stages en responsabilité pour 1^{ère} année de formation, débutant à la rentrée académique 2021-2022.

Ce qui laisse présager une situation délicate : les étudiant.e.s qui entrent en 2^{ème} année Forensec en août 2021 n'ont majoritairement pas eu de stages en responsabilité. En outre, il leur a été dit qu'ils et elles seraient prioritaires pour des stages en responsabilité en 2^{ème} année de leur formation. On peut s'attendre à ce qu'ils et elles constatent qu'il en va tout autrement pour les étudiant.e.s de la volée suivante. Le sentiment d'une inégalité de traitement (voire d'une injustice criante) pourrait être ressenti par ces étudiant.e.s de 2^{ème} année et les amener à protester publiquement.

La CUAE s'est positionnée pour un projet de loi visant à inclure la possibilité d'obtenir des bourses cantonales pour les étudiant.e-s dans des formations post-master essentielles à l'accès à certains métiers, c'est-à-dire principalement pour les étudiant.e-s de l'IUFE. Puis la CUAE a également donné un avis positif sur une motion qui déclare vouloir réduire la précarité des étudiant.e.s de l'IUFE.

4. Forensec

- mise à jour du règlement d'études Forensec 2021
- composition des membres du Comité de programme

- mise à jour du règlement d'études Forensec 2021 (2 annexes)

Le règlement Forensec a été mis à jour et les différentes modifications apportées sont commentées par la Conseillère académique.

L'exposé des motifs précise le contexte de ces modifications



Les modifications apportées au « Règlement d'études 2020 de la formation des enseignantes et des enseignants du secondaire » entré en vigueur le 14 septembre 2020 prennent acte de/du:

a) Fait que la fonction de formateur et formatrice de terrain disparaît à partir de la rentrée académique 2021

[voir les art. 2, al. 2, art. 15, al. 2, art. 38, al. 1, art. 40, al.2];

b) Fait que la Direction peut soumettre à l'examen d'un médecin-conseil les certificats médicaux produits par des étudiant-es dans le cas d'absences répétées à des évaluations ou à des périodes d'enseignement ;

[voir art. 14, al. 1 et 2].

c) Fait qu'un abandon de stage de la formation implique un arrêt de la formation

[voir l'art. 17, al. 5] ;

d) Fait qu'en cas de différence de vues entre l'IUFE et la Faculté en charge du plan d'études bachelor et master des parcours scientifiques de la discipline, la CEDAF (commission d'évaluation des dossiers d'admissibilité à la formation des enseignant-es du secondaire) doit être saisie.

[voir l'articles 20, al.2, 27, al. 2 et 36 al. 2] ;

Pour plus d'informations consulter l'annexe relative à ce point.

Les propositions de modifications sont soumises au vote des membres de l'assemblée (autorisés à voter).

Les propositions de modifications/mises à jour du RE Forensec 2021 sont adoptées à l'unanimité des membres autorisés à voter.

- composition des membres du Comité de programme Forensec

Directeur

Benoît Lenzen, PAS didactique et épistémologie de l'éducation physique

Membres

Andreas Müller, PO didactique de la physique

Anne Sgard, PO didactique de la géographie.

Alain Muller, CE transversal

Florence Maya Nuoffer, CE géographie

Anne Catherine Monnier, CE français

2 places pour CE

AEFES, 2 représentant-es (annoncé-es à la rentrée)

FAMCO, 1 représesentant-e

Union, 1 représentant-e

La composition définitive du Comité de programme annoncée à la rentrée académique de septembre 2021 sera approuvée ultérieurement par les membres de l'assemblée de l'IUFE.

5. Formation continue

- RE Piracef (1 annexe)

Les propositions de modifications apportées à ce RE DAS Piracef sont présentées et chacune explicitée.

L'ensemble des propositions de modifications au RE DAS Piracef est approuvé à l'unanimité par les membres de l'assemblée autorisés à voter.



- RE du nouveau CAS « enseigner en situation complexe au secondaire »

Pour information /rappel

Le contexte du projet

Ce projet de règlement s'articule avec la conception et préparation, pour démarrage l'année académique 2021-2022, d'un CAS « Enseigner en situation complexe au secondaire » sollicité par le Département de l'Instruction Publique. Mandat a été donné à l'IUFE de le programmer et de le mettre en oeuvre. Le Comité directeur du CAS, composé de représentant.e.s de l'IUFE (sous la direction de la prof. Valérie Lussi Borer) et de l'enseignement secondaire genevois, construit un programme de formation articulant savoirs issus des sciences de l'éducation et analyse de pratiques professionnelles à partir d'une documentation filmée, notamment dans les filières pré-professionnelles de l'enseignement secondaire genevois.

Ce projet s'inscrit également dans le cadre d'un projet pilote mis en place à la FPSE et l'IUFE depuis une année, visant la mise en place d'un *Video Learning Lab* (dorénavant VLL) à l'Université de Genève, qui fédère la conduite de projets de recherche sur l'usage de la vidéo en formation et le développement de pratiques d'enseignement hybrides innovantes. Ce CAS va aussi permettre de capitaliser l'expertise construite durant la formation et l'ensemble des outils produits par les participant-es ainsi qu'une documentation. Ces outils et cette documentation seront mis à disposition des enseignant-es secondaires genevois-es sur un site web à l'issue du CAS.

Le plan d'études a été

- **préavisé** par le Comité de direction de l'Institut universitaire de formation des enseignants (IUFE) lors de sa séance extraordinaire du 21 juin 2021 (5 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention) ;
- **adopté** par l'Assemblée de l'IUFE suite à un vote en circulation, le 22 juin 2021 (8 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention).

Le règlement d'études et la composition du comité directeur ont été

- **préavisés** par le Comité de direction de l'Institut universitaire de formation des enseignants (IUFE) lors de sa séance extraordinaire du 21 juin 2021 (5 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention) ;
- **approuvés** par l'Assemblée de l'IUFE suite à un vote en circulation, le 22 juin 2021 (8 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention).

La séance est levée à 18h00.